



juillet - août 2023

Montville
infos

L'accueil de loisirs municipal des 2 rivières propose de multiples activités aux 3-14 ans tout au long de l'été.

Le mot du Maire



Chers Montvillais, chères Montvillaises, je me réjouis du merveilleux succès de nos derniers événements. À l'image des Foulées, de Montville en fleurs ou encore de la Fête de la Musique organisée par l'union des commerçants *J'aime Montville*, vous êtes toujours plus nombreux à ces rendez-vous incontournables. Forts de cet enthousiasme, nous abordons la période estivale au cours de laquelle de nouvelles manifestations vous attendent. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous aurons le plaisir de vous y retrouver. Je vous souhaite à tous un bel été montvillais !
Bien à vous.

Anne-Sophie Clabaut,
maire de Montville

ANIMATIONS

L'été fait bouger tous les Montvillais

Entre rendez-vous ancrés dans le calendrier montvillais et nouveautés, l'été 2023 s'affiche déjà comme un cru ensoleillé pour tous les habitants.

La kermesse des associations va donner le tempo des manifestations à l'agenda de l'été 2023. Rendez-vous inscrit dans le marbre, cette kermesse du 13 juillet n'est pas seulement l'occasion pour les associations de promouvoir leurs activités auprès du public ; c'est aussi une animation familiale. Et cette année, nouveauté ! *Les barjes* et leur spectacle de rue vont enrichir la soirée. Dans le même esprit, le défilé aux lampions entre dans une nouvelle ère avec le passage à l'éclairage led pour plus de sécurité. Et personne ne manquera le magnifique feu d'artifice tiré sur le plan d'eau et ses surprenants feux flottants.

Un 14 juillet avec les pompiers

Les sapeurs-pompiers de Montville vous invitent à passer le 14 juillet en leur compagnie. Au programme, de 12 h à 16 h,

défilé depuis la caserne vers la place Kerebel où sera exposé du matériel puis se tiendra un bal populaire avec buvette et restauration.

Marchés nocturnes : nouveauté 2023 !

Les vendredis 7 juillet et 25 août, ne manquez pas les marchés nocturnes qui se tiendront sur le parking de l'espace Jean-Loup Chrétien. De nombreux exposants vous proposeront leurs produits du terroir et produits artisanaux de 18h30 à 23 h. Une occasion de promenade et de rencontres agréables au pied du plan d'eau. À ne pas manquer !

Outre son extraordinaire collection liée à l'action des soldats du feu depuis le 18^e siècle, le Musée des sapeurs-pompiers accueille jusqu'au 27 août une exposition consacrée aux traditions verrières en Normandie du 16^e siècle à nos jours. Prêtée par le Musée des Arts et Traditions normands complétée d'objets confiés par le Musée du Verre de la Vallée de la Bresle, celle-ci est à découvrir gratuitement.

Vacances animées pour tous !

À Montville, on pense à tout le monde ! L'accueil de loisirs municipal des 2 rivières propose de multiples activités et séjours aux 3-14 ans. Pensez-y et bon été à tous !



+ d'infos Suivez l'actualité montvillaise sur
[Facebook](#) Montville ma ville et sur [montville.fr](#)



La 34^e édition des Foulées montvillaises a attiré 616 concurrents, 465 pour les courses adultes et 151 chez les enfants. Un record ! Un grand bravo à tous. Retrouvez les photos de l'épreuve sur cb2000.fr.

INFOS PRATIQUES

Plan canicule

Afin d'informer et de protéger les personnes les plus vulnérables en période de canicule, inscrivez-vous ou inscrivez vos proches au registre des personnes vulnérables auprès du CCAS, Centre communal d'action sociale au 02 32 93 91 01 ou par courriel à ccas@montville.fr.

Tranquillité vacances



Pour votre sécurité, la Police municipale, en lien avec la Gendarmerie, renouvelle l'opération tranquillité vacances. Ce service gratuit est disponible sur simple demande en remplissant le formulaire disponible en Mairie ou sur montville.fr.

Déchets verts

Prochaines collectes de déchets verts les lundis 10 et 24 juillet, 7 et 21 août puis 4 septembre. + d'infos sur intercauxvexin.fr.

Encombrants

La commune assure la collecte des encombrants chaque mois, sauf en août. Prochain ramassage le 13 septembre. Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous en Mairie la semaine précédente au 0232939100.

La Mairie vous accueille

Les services municipaux vous accueillent tout l'été aux horaires habituels exceptés les samedis 22 juillet et 12 août, la Mairie étant exceptionnellement fermée.

Nuisances sonores

Les activités bruyantes sont régies par arrêté préfectoral. Elles sont autorisées les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Pour la tranquillité de tous, merci de respecter cette réglementation.

Éclairage public

Les horaires d'extinction de l'éclairage public évoluent pour tenir compte du retour d'expériences depuis la mise en œuvre de cette mesure d'économie d'énergie. L'éclairage public est donc désormais éteint chaque nuit de 23 h 30 à 5 h 30 !

NOUVEAU

CARTE D'IDENTITÉ
OU PASSEPORT
RÉALISABLES EN MAIRIE



Il est désormais possible d'effectuer une demande de carte d'identité ou de passeport en Mairie de Montville. Attention, ce nouveau service est accessible uniquement sur rendez-vous. Vous serez invité à enregistrer une pré-demande en ligne sur ants.gouv.fr.

Info en + Prendre rendez-vous au 02 32 93 91 00.

À RETENIR

VOTRE NOUVEAU
CENTRE-BOURG

Au  de Montville
votre nouveau centre-bourg



Les futurs travaux de réaménagement du centre-bourg, exposés aux Montvillais lors d'une réunion publique le 15 juin, ont reçu un accueil favorable. Le chantier, d'un montant estimé à 4,8 millions d'euros HT, devrait démarrer fin septembre et durer 18 mois selon un phasage à définir avec les entreprises qui seront retenues courant juillet. Retrouvez toutes les infos sur montville.fr, onglet  Votre nouveau centre-bourg !

ACCUEIL DE LOISIRS

Pensez aux inscriptions

Cet été, l'accueil de loisirs municipal des deux rivières est ouvert aux enfants âgés de 3 à 14 ans du 10 au 28 juillet puis du 14 août au 1^{er} septembre. Les activités proposées s'articuleront autour des thèmes *Comédie musicale* et *Antiquité*.

Info en + Renseignements auprès de jeunesse@montville.fr ou au 02 32 93 81 62.

SCOLARITÉ

Distribution des fournitures scolaires

La Ville offre les fournitures scolaires à tous les écoliers et collégiens Montvillais scolarisés dans la commune. Pour les collégiens, cette distribution s'effectuera mercredi 30 août de 16 h à 18 h à l'espace Jean-Loup Chrétien.

Inscriptions à prévoir

Restauration scolaire, garderie périscolaire ou accueil de loisirs du mercredi, pensez à inscrire vos enfants ! Le dossier d'inscription est disponible à l'accueil de la Mairie ou sur montville.fr. Une fois complété, le déposer en Mairie ou l'envoyer à jeunesse@montville.fr.

CCAS

Journée intergénérationnelle



Résidents de la résidence autonomie Judith Dutheil et élus du Conseil municipal d'enfants et de jeunes ont partagé une journée récréative mercredi 14 juin. Un beau moment d'échange rythmé par un pique-nique et des jeux.

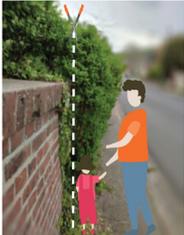


Week-end de retrouvailles rempli de moments de partage !

La visite des amis Allemands de Haiger dans le cadre du jumelage avec Montville a filé au rythme des activités et des temps de convivialité. Le déplacement sur les quais de Rouen pour profiter du spectacle offert par l'Armada a fait l'unanimité. L'an prochain, ce sera au tour des Montvillais de se rendre outre-Rhin. Vous êtes intéressés ? Contactez Patrick Blondel, président du Comité de jumelage, au 06 14 07 47 44.

ZOOM

*J'entretiens mes haies...
c'est la sécurité assurée !*



En limite de propriété,
les haies ne doivent pas déborder sur le domaine public
afin de ne pas gêner la circulation des piétons.
Pensez à tailler régulièrement vos plantations !



Une campagne d'information liée à la problématique des haies débordant sur le domaine public est organisée dans le cadre du label AVPU (Association des villes pour la propreté urbaine). Le groupe de travail composé de membres du Conseil des Sages, du Conseil municipal d'enfants et de jeunes, d'élus et d'agents municipaux insiste sur le respect de la réglementation et les dangers engendrés pour la circulation des piétons notamment. Vous êtes concernés ? Merci de tailler régulièrement vos plantations !

BIENVENUE À

► **Sarah Boyard, sophrologue** spécialisée dans les domaines de la périnatalité, de l'enfance et la parentalité, installée à Montville, intervient à domicile et en visio. Pour la joindre, 06 20 48 77 05 ou [f](#) Sarah "de toutes tes couleurs".

► **Taxi Guillaume, taxi conventionné** pour transport toutes distances. Stationnement place de l'abbé Kerebel à Montville. Tél. : 06 09 55 30 30.

► **Julie Deslandes succède à Anne & Jean-Sébastien Plantrou**, opticiens durant 35 ans au 22 place de la République. Julie Deslandes, montvillaise d'origine, conserve le statut d'opticien indépendant pour proposer lunettes, lentilles et jumelles. Tél. : 02 35 33 43 13.

TENNIS

Réservation des courts

L'association Montville Tennis Club propose une nouveauté pour la réservation des courts de tennis. Elle s'effectue désormais, pour tous, via tenup.fft.fr pour obtenir un code qui permet d'accéder au terrain à l'heure réservée.

Votre agenda

ANIMATIONS

7 JUILLET & 25 AOÛT, 18H30



Produits du terroir et artisanaux
À découvrir jusqu'à 23 h.
Espace loisirs

JEUDI 13 JUILLET, 20H30

kermesse des associations & feu d'artifice

Spectacle de rue, stands animés, défilé aux lampions, feu d'artifice et soirée dansante sont au programme.

Espace loisirs

VENDREDI 14 JUILLET

Défilé et animations des sapeurs-pompiers

Défilé de véhicules, exposition de matériel, restauration, buvette et bal populaire, de 12 h à 16 h.

Place de l'abbé Kerebel

ASSOCIATIONS

**DIMANCHE 3 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS**

Venez découvrir la richesse des activités proposées par les associations montvillaises de 9h30 à 12h & de 14h à 18h.

Salle Jean-Loup Chrétien

EXPOSITIONS

MONTVILLE | MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS

Éclats de verre

Les traditions verrières en Normandie du XVI^e siècle à nos jours

1^{er} juillet - 27 août 2023



Entrée libre

Mardi - mercredi - jeudi - samedi

10h - 12h & 14h - 18h

Vendredi

10h - 12h & 14h - 20h

Dimanche

14h - 18h

Exposition prêtée par le Musée des Arts et Traditions normands (Château de Manrouffet) et complétée par des objets prêtés par le Musée du Verre de la Vallée de la Bresle.

INFORMATIONS

Musée des Sauteurs-Pompiers de Montville (02 35 31 13 13)

76 SEINE MARITIME

JUSQU'AU 27 AOÛT

Éclats de verre

Découvrez les traditions verrières en Normandie du XVI^e siècle à nos jours. Exposition prêtée par le Musée des Arts et Traditions normands complétée d'objets confiés par le Musée du Verre de la Vallée de la Bresle. Entrée libre.

Musée des sapeurs-pompiers

***Ouverture du Musée des sapeurs-pompiers**

mardi, mercredi, jeudi, samedi

10h - 13h & 14h - 18h

vendredi

10h - 13h & 14h - 20h

dimanche

14h - 18h



Les seniors en balade à Paris. Une trentaine de résidents de la résidence autonomie Judith Dutheil ont effectué une sortie à Paris le 28 juin. Découverte des monuments au cours d'un repas à bord d'un bateau mouche puis visite en bus étaient au programme de cette journée organisée par le Centre communal d'action sociale.

Gros plan

L'école de musique devient municipale

L'enseignement musical proposé par l'Union musicale de Montville depuis plus de 130 ans est désormais géré par la Mairie. Une évolution liée aux difficultés financières de l'UMM. La Municipalité a œuvré pour sauvegarder cette pratique et la rapprocher de celle de la danse sous l'appellation "École des Arts de Montville". L'activité se met au diapason de celle de la danse avec une politique tarifaire avantageuse pour les Montvillais.

En savoir + rendez-vous sur montville.fr, rubrique sports & culture ou adresser un courriel à musique@montville.fr.

Questions à...

Alain Clodet, directeur de l'école de musique



L'école de musique est désormais un service municipal. Des changements pour les élèves ?

Les enseignants et les locaux restent les mêmes tandis que les tarifs sont plus avantageux pour les Montvillais et les modalités de paiement simplifiées. Les évolutions apportées aux jeunes Montvillais sont plus favorables !

Tarifs plus avantageux pour les Montvillais, c'est-à-dire ?

La Municipalité souhaite rendre la pratique musicale plus accessible à ses habitants. Pour eux, les tarifs sont jusqu'à 40 % moins élevés que précédemment, ce qui est une bonne chose !

Pour votre part, qu'est-ce qui vous a séduit dans ce projet de reprise en régie municipale ?

Je suis à l'Union musicale de Montville depuis 32 ans, d'abord en tant que professeur de saxophone, puis, depuis 27 ans, à la direction de cet établissement. Je connais bien le fonctionnement de cette école et j'y suis extrêmement attaché. L'UMM, c'est une histoire qui dure depuis plus d'un siècle avec une création en 1892 ! Les artistes-enseignants sont tous diplômés. Ce sont par ailleurs des musiciens très compétents avec une vie artistique riche, et pour la plupart, ils sont eux aussi présents de longue date et très attachés à l'école. Elle rayonne sur tout le territoire, et porte des projets avec plusieurs établissements d'enseignement artistique de la région. C'est pourquoi le projet de la Mairie de Montville, la création de ce nouveau service municipal, permet de pérenniser et développer cet art qui me tient tant à cœur à Montville.

Que diriez-vous pour convaincre les Montvillais à s'inscrire ?

J'insisterais surtout sur la qualité et la diversité des enseignements, la proximité du service et les tarifs, sans oublier le plaisir d'apprendre à jouer de la musique ensemble, à partir de 5 ans !

EN DIRECT... DE L'ÉCOLE
DES ARTS DE MONTVILLE



Inscriptions Danse

Vous êtes Montvillais ou frère et sœur d'élèves actuels et souhaitez intégrer la section danse de la nouvelle École des Arts de Montville, inscrivez-vous jusqu'au 10 juillet. Pour les hors-commune, les inscriptions auront lieu du 21 au 31 août.

+ d'info sur montville.fr.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

Passage à la phase 2

Le chantier de restauration de l'église progresse au rythme prévu. Les travaux de couverture de la phase 1 s'achèvent et la phase 2 s'amorce. Parmi les interventions au cours des six prochains mois : la mise aux normes de l'installation électrique et du système de chauffage, mais aussi l'ouverture d'une porte de secours PMR, le rejointement des façades et la rénovation intérieure de la sacristie.

EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

dans le cadre des dispositions de l'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales.

Les congés scolaires arrivant à grands pas, les élus de la liste Ensemble Pour Montville, à savoir, Thierry Langlois, Isabelle Denis, Gérard Perni et Nathalie Langlois vous souhaitent d'excellentes vacances. Nous sommes et restons à l'écoute de l'Ensemble des Montvillais. Soyez prudents et surtout prenez bien soin de vous.

MONTVILLE INFOS - VOTRE COMMUNE VOUS INFORME

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION Anne-Sophie Clabaut

RÉDACTEUR EN CHEF Jérôme Vincent

CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉDACTION ET MAQUETTE Pascal Luce

PHOTOS Ville de Montville ILLUSTRATIONS © Freepik

IMPRESSION Sodimpal DIFFUSION 2550 exemplaires

À SAVOIR

EN CAS D'URGENCE



7 défibrillateurs sont disponibles dans des bâtiments municipaux.

Ces appareils d'aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque sont situés en Mairie, salle Roger Lebarbier, salle Jean-Loup Chrétien, à la maternelle Pincepré, au restaurant du groupe scolaire Berlioz, à la résidence autonomie Judith Dutheil et au Musée des sapeurs-pompiers.

DÉCHETS

Seconde vie



Donnez une seconde vie à vos objets en bon état en les déposant au niveau des zones de réemploi installées dans les déchetteries communautaires. Équipements électriques et électroniques, ameublement, jouets, articles de loisirs et de bricolage... participez à réduire la production de déchets et favorisez l'insertion professionnelle.

